



I. FONCTIONNEMENT GENERAL DES ATELIERS

Dans le respect des principes de la loi de 1901 et des statuts de l'association, chaque adhérent s'interdit toute réalisation à visée commerciale.

Dans chaque atelier se trouve une personne responsable de son bon fonctionnement: l'animatrice dans les ateliers encadrés / un(e) adhérent(e) expérimenté(e) désigné(e) par le conseil d'administration dans les ateliers libres.

Une liste des personnes à contacter en cas d'urgence est affichée au tableau de l'atelier (contacts utiles).

II. SECURITE

Four-Cuisson:

- Seule l'animatrice est habilitée à toucher au programmateur, **à enfourner et défourner les pièces**.
- Les cuissons raku organisées en extérieur exigent des précautions particulières : les participants reçoivent les consignes avant chaque session.
- **Ne toucher**, ni déplacer, ni prendre les pièces d'autrui en mains sous aucun prétexte en raison de la **fragilité des pièces** céramiques quel que soit leur avancement. En cas de nécessité, faire appel au responsable d'atelier.
- Eteindre le **matériel électrique** (tour, compresseur, cabine d'émaillage, décapeur thermique, bouilloire) à la fin de la séance et le remettre en ordre.
- Les émaux sont des **produits toxiques** (métaux lourds), à manipuler avec précaution pour éviter poussières et nuages de poudre. **Port de masque, d'un tablier et de gants vivement recommandé.**
- En cas de matériel endommagé manquant ou d'un autre constat de danger, prévenir le responsable d'atelier ou directement un membre du bureau à l'aide des contacts affichés à l'atelier.

III. UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATERIEL

Il est naturel que chaque groupe trouve à son arrivée des locaux agréables, propres et rangés.

Nettoyage

Les tâches de nettoyage ainsi que la sortie des poubelles incombent à l'ensemble des adhérents. Le responsable d'atelier n'a ici qu'un rôle incitatif et de supervision.

- **Entretien régulier :**

Ranger et nettoyer les outils et le matériel utilisé à la fin de chaque séance (s'organiser si on doit partir plus tôt ou qu'il y a un autre atelier qui suit)

- o Passer le balai en fin d'atelier, nettoyer sa place de travail à l'éponge.
- o Nettoyer le pistolet d'émaillage directement après chaque utilisation selon la technique apprise auprès de la responsable d'atelier. S'adresser à elle pour une première utilisation.
- o Nettoyer la cabine d'émaillage : retirer l'émail du socle et de la girelle, brosser la grille régulièrement.
- o Nettoyer et ranger les planches, outils et rouleaux (afin qu'ils ne s'entassent pas devant l'évier et les wc)
- o Nettoyer correctement l'évier après lavage des outils = pas de résidus de terre dans l'évier
- o Après le tournage, nettoyer le tour correctement = pas de résidus de terre pour le tourneur suivant.
- o Poubelle remplie au 3/4, responsable et participants se concertent pour la sortir devant le bâtiment en fin de cours et remettre un sac.

- **Grand nettoyage en fin d'année** par tous les adhérents de l'association (et pas seulement ceux du dernier cours).

- **Nettoyage mensuel** des locaux avec une rotation des ateliers concernés (affichage en début d'année).

Rangement

- Ranger les caisses individuelles à l'emplacement prévu pour chaque atelier et ne pas la laisser déborder de matériaux qui envahissent l'espace réduit.
- Eviter de laisser des pièces terminées depuis longtemps ou des ébauches qui encombrant les étagères
- Eviter au maximum d'immobiliser les tournettes et les moules (s'organiser sur une séance ou la suivante) pour en libérer l'utilisation pour les autres adhérents.
- Remise en ordre et nettoyage du local (tables et vaisselle) après un pot, un goûter organisé à l'atelier.
-

IV. REALISATION DE PIÈCES

Utilisation des terres

Les adhérents ne doivent pas utiliser une terre achetée en dehors de l'association pour des raisons de sécurité des cuissons et d'utilisation des autres matières premières.

- o Respecter la **procédure d'enregistrement** et la notation détaillée sur les fiches individuelles pour les achats de pains de terre. **Paiement par chèque** à l'ordre de l'association le jour de l'achat ou la semaine suivante au plus tard.
- o Pour **seulement 1/2 pain de terre**, découper soigneusement le pain avec un fil en deux parties égales et remballer **bien hermétiquement** la moitié restante en y **reportant le numéro de pain**. Le replacer ensuite avec les autres pains du même grès.
- o **L'adhérent emmène ses pièces ratées** (possibilité de récupérer la terre crue en la remouillant) **ou à jeter**. Elles ne doivent pas rester au rebut à l'atelier.

Utilisation des différentes décorations

Les émaux, engobes, strokes, etc sont chers, leur **gaspillage** augmente la consommation et a une incidence directe sur le prix des terres payé par les adhérents.

- o Toujours **demandez conseil** pour les débutants en émaillage (différentes techniques selon la forme et l'émail : pistolet, coulage, trempage, etc) afin d'éviter des erreurs et oublis dommageables pour tous.
- o Ne jamais mélanger **les émaux de faïence et de grès (T° cuisson différente)** : il faut respecter scrupuleusement leur emplacement en les remettant à l'endroit *ad hoc* : émaux faïence sur l'étagère à côté du compresseur et émaux grès près de la fenêtre (entre les deux, se trouvent les étagères à outils ainsi que divers produits tels que strokes, oxydes et pigments)
- o Avant de fabriquer un émail, vérifier qu'un pot de cet émail n'est pas déjà prêt à l'emploi. Apposer une étiquette précise du contenu sur le pot (grès ou faïence, couleur, référence précise de l'émail, fournisseur).
- o Limiter la quantité des créations de mélange d'émaux et **indiquer clairement** la composition sur le pot s'il en reste.
- o Ne jeter les émaux dans l'évier qu'en très petite quantité
- o Utiliser **les strokes** avec parcimonie pour de petits dessins au pinceau. Pour une utilisation en plus grande quantité, se procurer son flacon personnel.

Cuisson

- o Etre attentif à **placer les pièces** sur les bonnes étagères selon l'étape
- o Eviter les **coulures d'émail** dans le four en ôtant le produit à un centimètre de la base de la pièce et en enlevant toute trace d'émail sous le fond de la pièce
- o **Signer** obligatoirement les pièces mises à cuire (monogramme, estampe etc) = pouvoir identifier toutes les pièces lors de l'enfournement.

L'animatrice se réserve le droit, en informant l'adhérent de sa décision, de ne pas cuire toute pièce qui lui paraît risquée, mal construite, pas à sa place, pas émaillée avec le bon produit, ou dont l'émail trop épais risquerait de couler et d'endommager le four.
--

V. DOCUMENTATION, LIVRES

Mise à disposition de livres de céramique et la Revue de la Céramique et du verre en **consultation sur place**.